



TRADUCTION & INTERPRÉTATION

# Charte Responsabilité Sociale et Environnementale

CG Traduction & Interprétation – 8 rue Rameau – BP 90235 – 78002 VERSAILLES Cedex

Téléphone : + 33 (1) 39 24 88 55

site : [www.societetraduction.fr](http://www.societetraduction.fr) Courriel : [info@cgtraduction.fr](mailto:info@cgtraduction.fr)

## L'entreprise et ses engagements

**CG Traduction & Interprétation** est une entreprise de **traduction** et d'**interprétation**.

- **L'activité traduction** est une activité écrite générant la gestion quotidienne de documents.
- **L'activité Interprétation et Traduction sur site**, quant à elle, génère également une gestion des documents mais aussi la mise à disposition de personnes (les traducteurs et les interprètes) sur le site du client ou de la réunion.
- Notre troisième métier, la transcription de conférences et la rédaction d'actes et de comptes rendus implique à la fois des déplacements et la gestion de l'écrit.

### Pacte Mondial des Nations Unies

L'adhésion de CG au pacte Mondial des Nations Unies est à la fois un engagement fort et une volonté de progresser tant dans le domaine environnemental (dématérialisation de tous les processus), que dans le respect des droits de l'homme au sein de l'entreprise et dans une éthique relationnelle très stricte en externe, ou dans notre refus de la corruption, quelle que soit sa forme.

CG s'engage à respecter ses traducteurs, interprètes et sous-traitants et à ne travailler qu'avec des professionnels reconnus.

CG a signé ce pacte et adhère à ses dix principes fondamentaux régissant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence
2. Veiller à ce que CG ne se rende pas complice de violations des droits de l'homme
3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Éliminer toutes formes de travail forcé ou obligatoire
5. Abolir le travail des enfants
6. Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession
7. Appliquer le principe de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
8. Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, l'extorsion de fonds et pots-de-vin compris

L'entreprise s'est engagée depuis de nombreuses années dans la dématérialisation de ses échanges, avec ses clients et ses intervenants. Les documents de travail sont systématiquement transmis sur support électronique. Elle s'engage à respecter ses traducteurs, interprètes et sous-traitants et à ne travailler qu'avec des professionnels reconnus.

### **Evènements 3.0**

CG a demandé son référencement sur [www.3-0.fr](http://www.3-0.fr), site proposant un guide des prestataires écoresponsables sur le marché évènementiel.

## Eco-Responsabilité

Les salariés et collaborateurs de l'entreprise sont tous sensibilisés au développement durable.

### Recyclage :

- Nous utilisons du papier recyclé, la bureautique est utilisée pour éviter les impressions inutiles
- Les brouillons sont imprimés recto/verso
- Les cartouches d'encre et les piles sont collectés et recyclés
- Un tri sélectif est mis en place
- Les fournitures sont soigneusement choisies car elles doivent être réutilisables, recyclables et rechargeables

### Transports :

- Les salariés de CG sont encouragés à utiliser les transports en commun
- Ils sont encouragés à effectuer du télétravail régulièrement et nous avons mis en place des accès à distance pour qu'ils puissent se connecter facilement à leur poste de travail
- Nos interprètes sont choisis en fonction de leur lieu de résidence afin de minimiser leurs déplacements
- Les documents volumineux transitent par des plateformes sécurisées permettant d'éviter le recours aux coursiers et aux courriers postaux
- CG a mis en œuvre une cabine d'interprétation en interne permettant d'effectuer des traductions simultanées à distance pour ainsi réduire les déplacements des interprètes

## Responsabilité Sociale

Avec ses 11 salariés, (bientôt 12), CG Traduction & Interprétation est une entreprise sereine qui encourage des échanges et le dialogue quotidiens avec et entre ses salariés.

### Des salariés reconnus et écoutés

Gérer les problématiques ensemble, générer de nouvelles idées, être solidaire dans les périodes de grande activité, sont des questions abordées chaque jour lors de la réunion de l'équipe au complet.

Depuis 34 ans, CG donne sa chance aux jeunes diplômés, aux reconversions et aux talents, et son personnel est remarquablement stable.

Voici quelques exemples :

- André Raynaud, dans l'entreprise depuis 21 ans, ancien guide saharien a été formé à CG pour tenir le poste de Responsable des Interprétations
- Laurence Hellier, dans l'entreprise depuis 20 ans, recrutée juste après son diplôme, est devenue Responsable des transcriptions
- Corine Laroche, Assistante de Direction depuis 15 ans, est la clé de voûte de l'entreprise
- Alice Nogueira, est à CG depuis 10 ans
- Océane Baron, notre terminologue, est restée à CG après son stage de Master
- Kit Young, jeune traducteur britannique à CG en 2008, est toujours salarié en télétravail en Grande Bretagne depuis deux ans
- James Morilla, jeune traducteur australien installé en France
- ....

### Des salariés et des sous-traitants respectés

Tous les intervenants de CG sont respectés :

- CG exclut le travail illégal
- CG s'assure que tous les aspects du droit sont respectés au quotidien
- Les valeurs de CG sont partagées par tous : salariés, traducteurs, interprètes, rédacteurs
- Tous reçoivent un salaire ou des honoraires dignes de leur qualification et de leur implication dans l'entreprise

### Fédérer

- Une réunion quotidienne invite les équipes au partage des problématiques et de l'information
- Une soirée CG est organisée régulièrement pour fédérer les équipes et les remercier de leur collaboration

### Former

Tous les salariés sont régulièrement sollicités pour compléter leur formation : bureautique, marchés publics, réseaux sociaux, management, ...

## Santé et sécurité

Depuis sa création en 1981, CG prend en charge intégralement la **mutuelle** de ses salariés.

CG sollicite volontairement la **Médecine du Travail** pour une visite médicale régulière des salariés.

Des **protections** sont installées sur les écrans des ordinateurs sur demande du salarié.

**L'ergonomie des postes de travail** et le confort de chacun des salariés sont pris en compte au quotidien.

**L'affichage réglementaire** relatif à la médecine du Travail et à l'Inspection du travail est en place dans la salle commune des repas.

Les **extincteurs** sont mis en place et contrôlés chaque année.

Chaque salarié dispose d'un ticket restaurant par jour ouvré mais peut également faire réchauffer sa propre cuisine.

A CG, la **confiance** est de règle et aucune journée d'absence pour raison de santé ou pour raison personnelle, même dépourvue d'un justificatif, n'est décomptée. Il s'agit là d'une contrepartie normale de la part de CG pour l'engagement de chacun dans l'entreprise.

**Le bien-être** de chacun est au cœur des préoccupations de l'entreprise.